



jusqu'au lundi 13 février 2023

Bourses aux auteurs de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les appels à candidatures pour les bourses aux auteurs de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont en ligne. Dossiers à déposer jusqu'au lundi 13 février 2023

Les auteurs et autrices, illustrateurs et illustratrices jeunesse, dessinateurs, dessinatrices et scénaristes BD, ainsi que les traducteurs et traductrices, résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture. Ces aides, attribuées par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des auteurs pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

- Bourses d'écriture et de traduction : [modalités de candidature et de dépôt des dossiers en ligne](#).
- Bourses aux auteurs de bande dessinée : [modalités de candidature et de dépôt des dossiers en ligne](#).

Renseignements : j.bouvier@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org